



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 6 juin 2012



Valérie Guérin
Chargée de communication
La Métro
T - 04 76 59 56 43
valerie.guerin@lametro.fr

Emmanuelle Bertrand
Responsable des relations extérieures
La Métro
T - 04 76 59 40 10
emmanuelle.bertrand@lametro.fr

lametro.fr



LOCA++

PROGRAMME INTERCOMMUNAL POUR DÉVELOPPER UNE OFFRE LOCATIVE ABORDABLE DANS LE PARC PRIVÉ

Propriétaires bailleurs et solidaires

Afin de développer une offre locative abordable dans le parc privé, Grenoble -Alpes Métropole et ses partenaires proposent à tous les propriétaires-bailleurs de l'agglomération, ayant un logement à louer, d'adhérer au programme Loca++.

Loca++, c'est un dispositif citoyen d'incitation financière et d'assistance personnalisée

Quelles aides et avantages pour le propriétaire ?

En participant à l'opération Loca++, le propriétaire percevra les aides et avantages suivants :

- 1- Une subvention avec deux options possibles :
 - Option 1 sans travaux : le propriétaire possède un logement qui ne nécessite pas de travaux, il reçoit alors une prime de 5300 à 6100 euros par logement en fonction de sa taille.
 - Option 2 avec travaux : le propriétaire possède un logement qui nécessite des travaux, il reçoit alors une prime de 3000 euros par logement plus une subvention l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) de l'ordre de 35 à 45 % du montant des travaux (selon la nature des travaux).
- 2 - 60 % de déduction sur les revenus fonciers pendant toute la durée de la convention.
- 3 - La garantie d'une location facile et durable.
- 4 - Une assistance gratuite pour le montage du dossier Loca++ et un versement rapide des aides financières.

Le «+» de la commune de Grenoble :

Pour les logements situés sur la commune de Grenoble, une aide spécifique de la Ville assure un coup de pouce concernant le coût de la gestion locative, assurée par un professionnel : de 1100€ à 1300€ en fonction de la taille de votre logement.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 6 juin 2012



GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Valérie Guérin

Chargée de communication

La Métro

T - 04 76 59 56 43

valerie.guerin@lametro.fr

Emmanuelle Bertrand

Responsable des relations extérieures

La Métro

T - 04 76 59 40 10

emmanuelle.bertrand@lametro.fr

lametro.fr

Quelles sont les obligations et les conditions à remplir pour le propriétaire ?

Le propriétaire accepte de louer son logement pour une période de 6 à 15 ans (en fonction des travaux à réaliser) à un loyer minoré.

Le logement doit être décent.

Le propriétaire confie son bien à un gestionnaire locatif privé ou associatif de son choix.

Le logement doit être loué à des locataires ayant un niveau de revenu plafonné.

Quels logements concernés ?

Tout type de logement, appartement ou maison, prêt à la location (avec ou sans travaux à réaliser) et situé sur l'une des 28 communes* de la Métro.

*Claix, Corenc, Domène, Echirolles, Eybens, Fontaine, Le Fontanil-Cornillon, Gières, Grenoble, Le Gua, Meylan, Miribel-Lanchâtre, Murianette, Noyarey, Poisat, Le Pont-de-Claix, Saint-Egrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Paul-de-Varces, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, La Tronche, Varces-Allières-et-Risset, Venon, Veurey-Voroize, Vif.

La Métro s'engage avec les propriétaires-bailleurs

Dans le cadre de sa politique de l'habitat et de son Programme Local de l'Habitat (PLH) pour 2010-2015, la Métro poursuit, aux côtés des communes, plusieurs objectifs :

Développer la production de logements pour tous et de manière mieux répartie.

Réhabiliter durablement l'habitat existant, public et privé.

Améliorer l'accès au logement social et les parcours des ménages modestes.

Développer une offre de logements à prix abordables dans le parc privé de l'agglomération.

En permettant une maîtrise des loyers des logements locatifs privés dans l'agglomération et en favorisant l'accès de tous à un logement, Loca++ est un dispositif innovant qui répond pleinement aux exigences des objectifs fixés par la Métro.

Contacts Loca++:

PACT de l'isère : 04 76 59 04 32 ou locaplus@pact38.org pour plus d'informations.